



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 80476

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le fait que l'assurance maladie a signé un accord avec les trois grands syndicats de pharmaciens instaurant des objectifs départementaux de délivrance de médicaments génériques. Si au niveau national le taux de pénétration des génériques s'élève à 80 %, il existe néanmoins de fortes disparités territoriales. Il lui demande comment elle entend corriger ces inégalités et comment se situe le département de la Moselle dans ce classement.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80476

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6278

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)